- M. Breithaupt: Il serait très bête de la part du Canada de dépenser un tas d'argent à des exploitations industrielles qui copieraient ce qui se fait aux États-Unis. Toutes les compagnies mentionnées ayant des filiales au Canada, pourquoi serions-nous des copistes?
- M. Green: N'y a-t-il pas quelque domaine industriel dans lequel le Canada pourrait exécuter des travaux? Pourquoi faudrait-il que tous les travaux de ce genre soient exécutés aux États-Unis?

Le TÉMOIN: Une très grande partie du travail que nous accomplissons à Chalk-River mérite d'être appelé travail industriel, mais cette installation n'est pas au premier chef une usine de production.

M. Green: C'est un laboratoire de recherche.

Le témoin: L'usine de Hanford est exactement sur le même pied que toute grande entreprise de produits chimiques aux États-Unis. C'est un très grand établissement, exploité sur le modèle de toute entreprise industrielle de première envergure. Mais Hanford laisse à d'autres établissements le soin de poursuivre des travaux de recherche et d'exploitation. Les deux grandes compagnies d'exploitation sont celles qui projettent de construire une usine de distribution d'énergie et des groupes générateurs pour la marine.

M. Murphy: Il y a quelques instants, vous avez dit que le Canada ne sait rien de ce projet secret de développement d'énergie. Ce projet n'a sûrement aucun rapport avec la fabrication de bombes atomiques?

Le président: Voulez-vous répéter votre question?

M. Murphy: Vous avez dit tout à l'heure que le Canada ne sait rien de ces projets secrets de développements d'énergie. Il semble qu'il s'agisse d'entreprises industrielles sans aucun rapport avec la bombe atomique. Pourquoi ce genre d'entreprises serait-il interdit au Canada? Il me semble que le Canada pourrait s'y lancer de manière à mettre en valeur le domaine de l'énergie atomique.

Le TÉMOIN: Il s'agit de projets classés actuellement comme secrets.

M. Murphy: Par les États-Unis...

Le TÉMOIN: Nous en revenons à l'argument que j'ai tâché de faire ressortir, à savoir qu'il est impossible de séparer l'emploi militaire et l'emploi civil de l'énergie atomique, tandis qu'il est possible de le faire en cas d'entreprises industrielles ordinaires.

## M. McCusker:

- D. Vous venez de parler d'une usine d'exploitation rémunératrice coûtant cinquante millions de dollars. S'agirait-il d'une usine d'énergie atomique? Vous alliez souhaiter que l'industrie se mette de la partie et construise une usine d'exploitation rémunératrice coûtant probablement cinquante millions de dollars. S'agirait-il d'une usine à peu près semblable à celle de la General Electric ou d'une usine d'énergie atomique?—R. Je parlais de ces grands contrats commerciaux que des compagnies ont passés avec le gouvernement.
- D. Il s'agit de contrats et non de constructions?—R. Oui. J'ai donné ce chiffre comme indice de leur importance, non comme chiffre du coût de leur construction.